



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la première phase de l'enquête déplacement

en présence des élus

Le 04 octobre 2016 à 10 H 30 heures, col de Vizzavona

La Collectivité Territoriale de Corse, les Conseils Départementaux de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, les Communautés d'Agglomération de Bastia et du Pays Ajaccien, l'Etat (DREAL Corse) lancent une vaste enquête pour recenser tous les modes de déplacements afin d'améliorer la mobilité de demain en Corse. Ce travail est placé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agence d'Aménagement durable, de planification et d'Urbanisme de la Corse (AAUC).

L'analyse de la mobilité quotidienne des personnes, dite « Enquête Déplacements Villes Moyennes » se déroulera dans toute la Corse entre octobre 2016 et avril 2017 (hors vacances scolaires et jours fériés).

Cette enquête, réalisée pour la première fois en Corse, est conduite selon une méthodologie mise au point grâce à la compétence du Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA). Elle constitue une étape majeure pour la connaissance fine de la mobilité des personnes sur l'ensemble de notre région hors période estivale.

L'objectif est de recueillir et de suivre l'évolution des pratiques et des habitudes de déplacements quotidiens (voiture, transports en commun, covoiturage, vélo etc..) connaître l'opinion des habitants sur leur déplacements, pour mieux organiser le système de transport (infrastructures, aménagement etc..). Ceci permettra donc aux communes, ou aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale auxquels a été transférée la compétence « organisation de la mobilité », de mieux appréhender et donc de mieux planifier et gérer la mobilité sur son territoire.

La première partie de cette opération appelée enquête-cordon véhicules légers aura lieu le 4, 6 et 11 et 13 octobre 2016 autour des deux agglomérations d' Ajaccio et Bastia.

Les conducteurs seront interrogés sur l'origine, la destination et le motif de déplacement qu'ils effectuent. L'objectif de cette enquête cordon est de connaître le trafic transitant par les périmètres des agglomérations, en particulier les déplacements des personnes ne résidant pas dans l'agglomération mais allant par exemple y travailler, y étudier, etc. Différents postes d'enquêtes seront donc installés durant la première quinzaine d'octobre autour des deux agglomérations.

Les conducteurs sont aimablement invités à collaborer en participant à cette démarche, les organisateurs les en remercient par avance.

Contact presse : AAUC- Aliona NICOLAI- 06.26.47.28.28